Informations de base

2018/0901(NLE) NLE - Procédures non législatives Décision	Procédure terminée
Conseil de résolution unique: nomination d'un nouveau membre **Subject** 2.50.10 Surveillance financière 8.40.08 Agences et organes de l'Union	

Acteurs principaux

Parlement européen	**Commission au fond**	**Rapporteur(e)**	**Date de nomination**
	ECON Affaires économiques et monétaires	GUALTIERI Roberto (S&D)	14/02/2018
Conseil de l'Union européenne			
Commission européenne	**DG de la Commission**	**Commissaire**	
	Affaires économiques et financières	MOSCOVICI Pierre	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
14/02/2018	Publication de la proposition législative	N8-0052/2018	
21/02/2018	Vote en commission		
23/02/2018	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A8-0030/2018	Résumé
28/02/2018	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
01/03/2018	Décision du Parlement	T8-0047/2018	Résumé
01/03/2018	Résultat du vote au parlement		
19/03/2018	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
19/03/2018	Fin de la procédure au Parlement		
21/03/2018	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2018/0901(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives

Sous-type de procédure	Nomination
Instrument législatif	Décision
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ECON/8/12292

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE618.162	19/02/2018	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A8-0030/2018	23/02/2018	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T8-0047/2018	01/03/2018	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	N8-0052/2018	14/02/2018	

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Décision 2018/0463
JO L 078 21.03.2018, p. 0015

Conseil de résolution unique: nomination d'un nouveau membre

2018/0901(NLE) - 23/02/2018 - Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique

La commission des affaires économiques et monétaires a adopté un rapport de Roberto GUALTIERI (S&D, IT) sur la proposition de la Commission concernant la nomination d'un membre du conseil de résolution unique.

La commission compétente a recommandé que le Parlement européen **approuve la proposition de la Commission de nommer Boštjan Jazbec** en tant que membre du conseil de résolution unique pour une période de cinq ans.

Le règlement (UE) nº 806/2014 du Parlement européen et du Conseil dispose que les membres du conseil de résolution unique sont nommés sur la base de leurs qualifications, de leurs compétences, de leur connaissance des domaines bancaire et financier, et de leur expérience en matière de surveillance et de réglementation financières, ainsi que de résolution des banques. Il prévoit que la procédure de sélection se fait dans le respect des principes d'équilibre hommes-femmes, d'expérience et de qualifications.

Le 14 février 2018, la Commission a adopté une proposition concernant la nomination de Boštjan Jazbec en tant que membre du conseil de résolution unique et l'a soumise au Parlement. La commission des affaires économiques et monétaires a ensuite évalué les qualifications du candidat et a procédé, le 21 février 2018, à une audition de Boštjan Jazbec.

Conseil de résolution unique: nomination d'un nouveau membre

2018/0901(NLE) - 01/03/2018 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a approuvé par 464 voix pour, 104 contre et 64 abstentions, la proposition de la Commission de nommer **Boštjan Jazbec** en tant que membre du conseil de résolution unique pour une période de cinq ans.

Le règlement (UE) nº 806/2014 du Parlement européen et du Conseil dispose que les membres du conseil de résolution unique sont nommés sur la base de leurs qualifications, de leurs compétences, de leur connaissance des domaines bancaire et financier, et de leur expérience en matière de surveillance et de réglementation financières, ainsi que de résolution des banques. Il prévoit que la procédure de sélection se fait dans le respect des principes d'équilibre hommes-femmes, d'expérience et de qualifications.

Le 14 février 2018, la Commission a adopté une proposition concernant la nomination de Boštjan Jazbec en tant que membre du conseil de résolution unique et l'a soumise au Parlement.